# Représentation des parents d'élèves

#### Conseil d'école

Elus chaque année, 11 parents représentent l'ensemble des familles d'élèves au conseil d'école qui se réunit 3 fois par an. Dans cette instance sont entre autre. abordées les questions de vie de l'école. de sécurité, de restauration scolaire, de projet d'école...

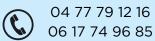
#### **SOU DES ECOLES**

Il s'agit d'une association loi 1901 dont l'objectif est de créer un climat de convivialité entre les familles. Elle participe au financement des sorties et projets scolaires en organisant plusieurs manifestations tout au long de l'année. Actuellement, une vingtaine de familles font partie de l'association.









ce.0430546K@ac-clermont.fr

4 rue du Breuil 43240 Saint Just Malmont





Ecole Publique La

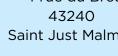
Communale

Plaquette d'accueil

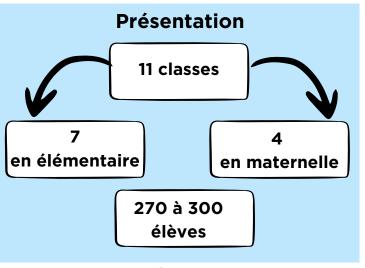












## **Scolaires: Horaires**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30-11h45 / 13h30-16h15

Accueil matin : 8h20 à midi : 13h20

Périscolaires :

Garderie Municipale Matin 7h30-8h20

Midi 11h45-12h10

Soir 16h15-17h

Centre de loisirs 16h30-18h30 Pierre Royon

### **Personnel**

12 enseignants

1 directrice d'école

6 agents municipaux

1 service civique

3 ou 4 AESH

# Projet d'école 2022-2027

## **Apprentissages et Parcours**

Organisation des Organisation des apprentissages dans le apprentissages dans le apprentissages a

> Accompagnement de la difficulté scolaire

## Climat Scolaire Vie de l'élève

Rendre les apprentissages apprentissages à tous dans accessibles à tous accessibles de l'école le cadre de l'école inclusive

> Prévenir le harcèlement et traiter les situations qui en relèvent.

# Services communaux et intercommunaux

#### **Restaurant Scolaire**

 Géré organisé par la mairie de Saint Just Malmont. Compte à créer sur le portail familles de la communauté de communes Loire/Semène.

#### **Garderie Municipale**

- Dans les locaux de l'école.
- Encadrement par du personnel municipal travaillant à l'école.
- Gratuite

## Périscolaire du soir : accueil de loisirs Pierre Royon

- Les enfants sont récupérés par les animateurs à 16h30 à l'école
- Dans les locaux de l'accueil de loisirs
- Encadrement par du personnel BAFA travaillant au centre.
- Tarif selon le quotient familial
- Inscription via le portail famille ou au 06 32 32 02 91.

